

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 02 mars 2026.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	12
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCATION**

24/02/2026

OBJET

**Aides du CIAS dans le
cadre du partenariat avec
le FSL-FAFI.**

Acte reçu en préfecture le

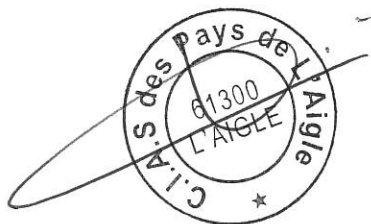
09 mars 2026

Publié en ligne le

09 mars 2026

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt-quatre février, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Delphine PRIEUR, Martine RICHARD, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Hugo DUPONT donne pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Camille DAEL, Hugo DUPONT, Paule KLYMKO, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que dans le cadre du partenariat avec le Fonds d'Aides Financières Individuelles et plus particulièrement du FSL maintien des énergies, le CIAS par le biais de sa commission restreinte, a accordé des aides financières depuis le 19 janvier 2026, pour un montant global de 1000€, soit sept demandes au total. Cette aide est sous réserve de l'accord du FAFI.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessous.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille I	L'Aigle	Facture d'électricité et de gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 150 €
Famille J	La Ferté en Ouche	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 100 €
Famille K	Aube	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 150 €
Famille L	Rai	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 150 €
Famille M	Aube	Impayé d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 150 €
Famille N	Moulins la Marche	Impayé d'électricité et d'eau	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI <i>de 150 € Facture d'électricité</i>
Famille O	Moulins la Marche	Impayé de gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 150 €